



ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique atteste que le :

LABORATOIRE "AGROANALYSES MAROC"

Sis, 19, rue Zyaydah, Rabat

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/CEI 17025 :2005

pour réaliser les prestations d'analyses définies dans sa portée d'accréditation AL 21/2007 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **2 Avril 2022**.

Rabat, le 3 Avril 2017

Le Secrétaire Général
du Ministère de l'Industrie
de l'Investissement, du Commerce
et de l'Economie Numérique
Signé: Latifa ECHIHABI